

**www.e-rara.ch**

## **Manuel de chronologie universelle**

**Sédillot, Louis-Amélie**

**Paris, 1850**

**ETH-Bibliothek Zürich**

Shelf Mark: Rar 38320

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-87600>

Du calendrier arabe.

---

### **www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

## DU CALENDRIER ARABE.

---

Avant l'institution de l'islamisme, les Arabes se servaient de différentes ères parmi lesquelles on remarque celle de *la rupture des Dignes* de Mareb, et celle de l'*Éléphant*.

Il y avait anciennement dans l'Yêmen, à quatre journées de Sana'a, de grands torrents qui coulaient entre deux montagnes et faisaient irruption dans la plaine; on éleva une vaste muraille de pierres et de bitume pour retenir les eaux de ces torrents; au moyen d'écluses habilement ménagées, les habitants pouvaient arroser leurs terres, lorsqu'ils le jugeaient utile, et le pays fertilisé était devenu un des plus beaux du monde. La rupture de cette digue (Seyl-al-Arim <sup>(1)</sup>), qui eut lieu en l'an 150 de J.-C. <sup>(2)</sup> et qui entraîna la ruine de Mareb donna naissance à l'ère de ce nom.

(<sup>1</sup>) سبيل العرم (<sup>2</sup>) Voyez la notice que nous avons publiée des *Études sur l'Arabie* de M. Jomard, p. 22. —

Quatre cents ans plus tard, l'Yèmen tombait au pouvoir des Abyssins. Leur chef Abrahah-el-Aschram voulut détruire le temple de la Caaba, qui assurait à la Mecque une sorte de prépondérance sur les autres villes de l'Arabie; l'expédition fut entreprise en 570 de J.-C., quelques mois avant la naissance de Mahomet; Abrahah était monté sur un éléphant, animal inconnu dans l'Hedjaz, et dont la vue frappa si vivement l'imagination des habitants, qu'ils firent de cette année une ère particulière. Une épidémie meurtrière dispersa l'armée des Abyssins et cet événement fut célébré par des légendes empreintes de merveilleux. On raconta qu'au moment où Abrahah, monté sur son éléphant appelé *Mahmoud*, se disposait à pénétrer sur le territoire de la Mecque, un Arabe s'approcha, et saisissant l'animal par l'oreille, lui dit : « Agenouille-toi, Mahmoud, ou retourne vers le pays d'où tu es venu; tu es ici sur la terre sacrée de Dieu. » L'Éléphant s'agenouilla; en vain pour le faire relever on le battit, on lui frappa le front d'un coup de hache, on tenta de le soulever avec des crocs de fer qu'on lui enfonça dans les flancs (1); il resta immobile; on lui tourna la tête du côté de l'Yè-

M. Caussin de Perceval (*Essai sur l'hist. des Arabes*, t. 1<sup>er</sup>, p. 68.) place cet événement vers 120 ap. J.-C.— (1) Id. p. 227.

men ; alors il se leva et se mit à marcher avec vivacité ; on revint ensuite vers la Mecque et de nouveau il tomba sur ses genoux. A partir de ce moment, selon les traditions du pays, commencèrent les désastres de l'armée d'Abraham qui mourut lui-même bientôt après.

Mahomet, qui était né en 570, l'an 1<sup>er</sup> de l'ère de l'Éléphant, prêchait en 610 sa nouvelle religion et se voyait obligé, en 622, d'abandonner la Mecque, pour se retirer à Iatreb, qui prit, à cette occasion, le nom de Médine (*Medinet-el-Nabi* (1), la ville du Prophète); il ordonna qu'à l'avenir chaque année serait distinguée par un des événements de quelque importance qui aurait signalé son cours. La première (celle de l'hégire (2) ou fuite), fut d'abord nommée l'année du pardon, *Senet-al-Adzin* (3); la seconde *Senet-al-Amr* (4), l'année de l'appel aux armes, et il en fut de même pour les quinze années suivantes.

Mais sous le khalifat d'Omar, en 635 (5) de J.-C., l'assemblée des principaux compagnons de Mahomet décida que cette méthode n'offrait pas pour les contrats et pour les diverses transactions de la vie,

سنة (1) سنة الأذن (2) الهجرة (3) مدينة النبي (4) الأمر  
(5) Mériem Tchélébi, Man. Persan de la Bibliothèque nationale, n° 171, p. 15.

des éléments de certitude suffisants, et qu'il valait mieux adopter pour point de départ unique, un des jours les plus marquants de la vie du prophète; l'hégire fut choisie parce que c'était l'époque initiale de la puissance de l'islamisme, et on la fit coïncider avec le 1<sup>er</sup> Moharrem qui répondait, selon la conjonction moyenne, à la cinquième férie, c'est-à-dire au jeudi 15 juillet 622 de l'ère chrétienne.

Les anciens Arabes se servaient de l'année lunaire de 354 j. 8 h. 48' (1) divisée en douze mois de 30 et 29 jours. Pour la faire concorder avec l'année solaire des Grecs et des Syriens, ils ajoutaient un mois tous les trois ans; cette intercalation était appelée *Naci* (2) (retard), et quoiqu'elle ne fût pas parfaitement exacte, elle suffisait pour maintenir une sorte de corrélation entre les dénominations des mois et des saisons.

Les douze mois étaient : 1<sup>o</sup> Moharrem (3) (mois sacré); 2<sup>o</sup> Safar (4) (mois du départ); 3<sup>o</sup> Rébi I<sup>er</sup> (5) (1<sup>er</sup> mois du printemps); 4<sup>o</sup> Rébi II (6) (2<sup>e</sup> mois du printemps); 5<sup>o</sup> Djoumada I<sup>er</sup> (7) (1<sup>er</sup> mois de la sécheresse); 6<sup>o</sup> Djoumada II (8) (2<sup>e</sup> mois de la sécheresse); 7<sup>o</sup> Redjeb (9) (respect); Schaabân (10) (pousse

(1) Voyez plus haut, tome 1<sup>er</sup>, pages 6 et 12. (2) نسبي

جمادى (7) ربيع الثاني (6) ربيع الأول (5) صفر (4) محرم (3)

شعبان (10) رجب (9) جمادى الثاني (8) الأول

des arbres) ; 9° Ramadhân (1) (grande chaleur); 10° Schoual (2) (mois de l'accouplement); 11° Dzou'l-cadeh (3) (mois de la trêve); 12° Dzou'l-hedjeh (4) (mois du pèlerinage).

Mahomet supprima le *Naçi* et imposa aux Arabes l'année lunaire vague; les noms des mois furent conservés, mais on dut cesser d'y attacher un rapport conventionnel avec les saisons.

Les Arabes d'Afrique substituèrent les noms d'*Aschour* (5), de *Schäï'-al-Aschour* (6), de *Mouloud* (7), et de *Schäï-el-Mouloud* (8), à ceux de Moharrem, de Safar, de Rébi I<sup>er</sup>, et de Rébi II.

*Aschour* (le dixième) et *Mouloud* (la naissance du prophète), sont des jours de fête qui tombent le 10 Moharrem et le 11 Rébi I<sup>er</sup>.

Les trois derniers mois Schoual, Dzou'l-cadeh et Dzou'l-hedjeh, furent remplacés par Schahar-Afthour (9) (cessation du jeûne), Bou'ldjelaïb (10) (mois du colportage) et Al-Aïd-al-kébir (11) (la grande fête).

Ces modifications s'expliquent, comme on vient de le voir, par la célébration de certaines fêtes; il convient donc d'indiquer quels sont les jours fériés des Arabes, indépendamment des jours d'assemblée religieuse qui ont lieu tous les vendredis.

ذو الحجة (1) ذو القعدة (2) شوال (3) رمضان (4)  
 شابع المولود (5) مولود (6) شابع العاشور (7) عاشور (8)  
 العيد الكبير (11) بو الجلايب (10) شهر افطور

Ce sont d'abord les dix premiers jours de Moharrem; le premier est le *Neurouz* <sup>(1)</sup> des Orientaux, le jour de l'an; le dixième (A'id-al-Aschour <sup>(2)</sup>) est une fête reconnue dans le Maroc et les États barbaresques; elle termine pour les Chiites les dix jours fériés consacrés à la fête du meurtre (A'id-al-Catl <sup>(3)</sup>) en souvenir de la mort d'Alhossein, troisième imâm, fils d'Ali <sup>(4)</sup>.

Le 12 Rébi I est la fête de la nativité du Prophète (*Mouloud-al-nabi* <sup>(5)</sup>) appelée aussi la nuit bénie (*Leïlah mobarekah* <sup>(6)</sup>); elle n'a été instituée qu'en 1588 de J.-C. par le sultan Amurat III.

Le 15 Redjeb, anniversaire de la conception du Prophète, est fêté sous le nom de *Leïlah al Ghaïbah* <sup>(7)</sup> (la nuit du mystère); le 27 Redjeb *Leïlah al Miradj* <sup>(8)</sup>, est la fête de l'ascension du Prophète; le 15 Schaaban *Leïlah al Berât* <sup>(9)</sup>, la fête de l'épuration; le 27 Ramadhan, *Leïlah al Cadr* <sup>(10)</sup>, la fête de la toute-puissance ou de la première révélation de Dieu; le 1<sup>er</sup> Schoual, la fête du grand Beïram <sup>(11)</sup> se-

(1) *عيد القنل* <sup>(1)</sup> *عيد العشور* <sup>(2)</sup> نوروز <sup>(3)</sup> Voyez notre traduction d'Oloug-Beg, page 62, et l'annuaire algérien pour 1842, publié par M. Marcel, page 42 et suiv.

ليلة الغيبة <sup>(7)</sup> ليلة مباركة <sup>(6)</sup> مولود النبي <sup>(5)</sup>

ليلة القدر <sup>(10)</sup> ليلة البرات <sup>(9)</sup> ليلة المعراج <sup>(8)</sup>

البيروم الكبير <sup>(11)</sup>

lon les Hanéfis, ou de la rupture du jeûne *A'ïd-al-fethr* (1); le 17, l'anniversaire de la victoire du mont Ohud *A'ïd-Gazat-al-Ohud* (2); le 21, la fête de la scission de la lune *Schacc-al-Camar* (3).

Les treize premiers jours de Dzou'l-hedjeh sont fériés; le 10, *Iaum al Corban* (4), le jour du sacrifice, est le commencement du petit Beïram qui dure quatre jours, ou du grand Beïram selon les Malékis, Al-Aïd al-Kébir, la grande fête; le 18 les Arabes célèbrent la fête de l'étang (*A'ïd-al-Ghadir* (5)), en souvenir de la délégation que Mahomet fit du khalifat à son gendre Ali. Le 23 est la fête de la paix (*A'ïd-al-Messalehah* (6)).

Les quatre mois sacrés sont : Moharrem, Redjed, Dzou'l-cadeh et Dzou'l-hedjeh.

Nous avons dit que le 1<sup>er</sup> Moharrem qui inaugure l'hégire, répondait au 15 juillet 622; cette date a été déterminée par les astronomes arabes qui commencent le jour à midi et non à minuit comme le font les chrétiens; mais dans l'usage civil de C. P. on substitue le 16 juillet au 15; voilà pourquoi les calendriers des peuples orientaux paraissent souvent différer d'un jour, soit que l'on s'appuie sur le calcul astronomique, soit qu'on s'en rapporte au système suivi par les Turcs Ottomans

شق القمر (3) عيد غزاة الاحد (2) عيد الفطر (1)  
عيد المصالحة (6) عيد الغدير (5) يوم القران (4)

tel qu'il est exposé dans l'art de vérifier les dates <sup>(1)</sup>.

Si l'on voulait fixer le commencement de chacun des mois arabes à l'apparition de la nouvelle lune, il en résulterait beaucoup d'irrégularités, car la nouvelle lune ne paraissant pas à une époque qui puisse être marquée d'une manière précise, il pourrait arriver qu'il y eût plusieurs mois consécutifs *pleins* et plusieurs mois consécutifs *défectueux*; au lieu donc de s'attacher à observer la nouvelle lune et à régler sur son apparition la durée du mois lunaire, on a calculé d'après les moyens mouvements du soleil et de la lune le temps compris entre deux conjonctions consécutives; et, en s'appuyant sur les observations, on l'a trouvé de 29 jours 31 minutes 50 secondes de jour environ.

Cette détermination a été faite par les astronomes de la manière suivante : on a retranché le moyen mouvement du soleil, en un jour, du moyen mouvement de la lune dans le même temps, et l'on a divisé par la différence le cercle entier, qui comprend 360 degrés; et comme le temps de la révolution synodique de la lune est en raison de son moyen mouvement par jour, le résultat de cette opération est nécessairement exact. Si donc on multiplie les jours, mi-

(1) T. VI, p. 53; tandis que l'art de vérifier les dates est en avance d'un jour, Greaves (*Epochæ celebriores*, p. 221, copié par Richardson dans son Dictionnaire, t. II, p. xiv-xix, fait erreur d'un jour en sens contraire.

nutes et secondes de jour d'un mois lunaire par 12, nombre des mois d'une année, on trouvera  $354\frac{22}{60}$  jours pour la durée de l'année arabe, soit qu'on la fasse commencer à l'apparition de la nouvelle lune ou bien à la conjonction moyenne. Mais comme chaque mois lunaire, ainsi déterminé par la conjonction, n'est pas composé d'un nombre entier de jours, et qu'on ne peut adopter dans la vie civile l'usage des fractions de jour, on a réparti les jours entiers de l'année arabe entre les mois, de telle sorte que chaque mois est alternativement de 30 et de 29 jours.

*Moharrem* a 30 jours, *Safar* 29, et ainsi de suite jusqu'à *Dzou'l-cadeh*, qui est de 29 jours dans les années ordinaires et de 30 dans années *kébisah* <sup>(1)</sup> ou *bissextiles*, lesquelles sont par conséquent de 355 jours.

Cette addition d'un 30<sup>e</sup> jour à *Dzou'l-cadeh* se fait lorsque la fraction  $\frac{22}{60}$  de jour dont l'année ordinaire excède 354 jours, ajoutée successivement à elle-même, excède soit un demi-jour soit un jour entier.

Tels sont les mois dont les Arabes font usage pour le calcul des dates et pour toutes les affaires courantes : ces mois peuvent commencer un jour ou deux avant ceux qui sont déterminés par l'apparition du croissant, quelquefois en même temps, mais jamais plus tard.

(1) كبيسة

Lorsqu'on veut savoir si une année de l'hégire est bissextile, on divise par 30 le millésime de l'année proposée; s'il n'y a pas de reste, elle n'est pas bissextile; mais s'il y a un reste, après l'avoir multiplié par 11 on divisera le produit par 30, et si le reste de cette seconde division est plus grand que 15 et plus petit que 27, l'année est bissextile; autrement elle ne l'est pas.

Si le millésime était plus petit que 30 ou égal à un des nombres 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26, 29, qui marquent l'ordre des années bissextiles dans une période de 30 ans arabes, l'année serait bissextile.

Les méthodes de calcul pour trouver le jour initial des années ou des mois arabes sont assez nombreuses; nous indiquerons seulement celles que recommandent Aboul-Hassan et Oloug-Beg.

Avant d'entamer la question, dit Aboul-Hassan<sup>(1)</sup>, nous croyons devoir rappeler que, lorsqu'on a une série quelconque, mais déterminée, de jours consécutifs, et que le nom du premier jour de cette série est connu, on sait par là quel doit être le nom du jour qui suit immédiatement et le dernier de la série proposée.

Relativement à la période de sept jours dont on fait usage, le 8<sup>e</sup> ou celui qui suit le dernier de la période est toujours le même que le premier; le 15<sup>e</sup> est aussi le même, et ces deux jours sont les pre-

(<sup>1</sup>) Sédillot. Trad. d'Aboul-Hassan, t. 1<sup>er</sup>, p. 85.

miers de la seconde et de la troisième semaine : il en est de même du 22<sup>e</sup>, du 29<sup>e</sup>, etc. Ce qui fait voir que, si l'on a un nombre quelconque de jours consécutifs dont le premier soit connu, et qu'en divisant ce nombre par 7 il n'y ait pas de reste, le nom du jour qui suivrait le dernier serait le même que celui du premier. S'il y avait un reste, ce reste commencerait par le premier jour de la série proposée, ce qui a lieu pour tous les jours de la semaine indistinctement.

De même lorsque l'on connaît le nom du premier jour de la première année d'un cycle ou d'un nombre quelconque d'années consécutives, on peut en déduire le nom du premier jour de l'année qui suivrait immédiatement la dernière du cycle ; car, en réduisant en jours les années consécutives données, on aurait un nombre déterminé de jours consécutifs dont l'on connaîtrait le premier, et par suite celui que le dernier précéderait immédiatement, lequel serait le premier de l'année qui suivrait la dernière du cycle proposé.

Le même raisonnement peut s'appliquer aux mois ; et comme on sait que la première année de l'hégire a commencé un *jeudi*, on en déduit le premier jour de toutes les années arabes et celui de chacun de leurs mois ; mais la méthode que l'on a suivie pour cela nous ayant paru trop embarrassée de calculs, nous y avons substitué celle que voici, qui est beaucoup plus simple :

Lorsqu'on voudra connaître le *premier jour* d'une année quelconque de l'hégire, si le millésime N de cette année n'est pas au-dessus de 30, on prendra la lettre de la première série ci-dessous, qui correspondra au chiffre donné, et on ajoutera à la valeur numérique de cette lettre la caractéristique de *Moharrem*, qui est l'unité.

Si la somme n'est pas au-dessus de 7, elle marquera le jour initial de l'année proposée; mais si elle est au-dessus de 7, il faudra en retrancher 7 autant de fois que faire se pourra, pour avoir ce jour initial.

Si le millésime N est plus grand que 30, on le divisera par 30; et prenant autant de fois 5 qu'il y a d'unités dans le quotient, on conservera ce produit, puis on prendra dans la première série des lettres celle dont l'ordre est indiqué par le reste de la division; on ajoutera ensuite le nombre exprimé par cette lettre, et augmenté d'une unité, au produit conservé.

Si la somme n'est pas au-dessus de 7, elle marquera le jour initial de l'année proposée; mais si elle surpasse 7, on la divisera par 7, et le reste de la division marquera ce jour initial, c'est-à-dire le premier jour de *Moharrem*, qui est le premier mois de l'année arabe.

Si l'on désire connaître le jour initial de chaque mois, on le trouvera par la deuxième série ci-après, dont chaque lettre marque le jour initial des douze

mois, dans la supposition que *Moharrem* commence par le premier jour de la semaine ou le dimanche. Les chiffres arabes indiquent les fêtes ou l'ordre des autres jours; le chiffre 2, le lundi; 3, le mardi; 4, le mercredi, etc.

### I<sup>re</sup> SÉRIE.

Années de la période										
de 30 ans. . . . .	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.
Lettres correspondantes. . . . .	D.	A.	F.	C.	G.	E.	B.	G.	D.	A.
Valeur numérique de ces lettres. . . . .	4.	1.	6.	3.	7.	5.	2.	7.	4.	1.
	XI.	XII.	XIII.	XIV.	XV.	XVI.	XVII.	XVIII.	XIX.	XX.
	F.	C.	G.	E.	B.	F.	D.	A.	F.	C.
	6.	3.	7.	5.	2.	6.	4.	1.	6.	3.
	XXI.	XXII.	XXIII.	XXIV.	XXV.	XXVI.	XXVII.	XXVIII.	XXIX.	XXX.
	G.	E.	B.	F.	D.	A.	F.	C.	G.	E.
	7.	5.	2.	6.	4.	1.	6.	3.	7.	5.

### II<sup>e</sup> SÉRIE.

Mois. . . . .	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.
Lettres correspondantes. . .	A.	C.	D.	F.	G.	B.	C.	E.	F.	A.	B.	D.
Valeur de ces lettres. . . . .	1.	3.	4.	6.	7.	2.	3.	5.	6.	1.	2.	4.

Si, par exemple, on demande le jour initial de l'année 680 de l'hégire.

Le millésime 680 étant plus grand que 30, divisez ce nombre par 30, le quotient sera 22 et le reste 20; multipliez 22 par 5, et vous aurez 110; ci. 110

Puis à cause du reste 20, cherchez la vingtième lettre de la première série, vous trouverez C, qui vaut 3, que vous ajouterez au produit ci-dessus; ci. . . . . 3

Ajoutez encore une unité, valeur de la lettre qui répond à *Moharrem*, dans la deuxième série; ci. . . . . 1

la somme sera 114; ci. . . . . 114

Et comme ce nombre est plus grand que 7, divisez-le par 7, et le reste 2 donnera, pour jour initial de l'an 680 de l'hégire, le second jour de la semaine c'est-à-dire le lundi.

Voici, maintenant, la méthode dont se sert Oloug-Beg (1).

Si vous voulez connaître le jour initial de l'année, ôtez 210 du nombre des années courantes de l'hégire, jusqu'à ce que vous ayez pour reste 210 ou moins de 210 années complètes; divisez ce reste par 30 et multipliez le quotient par 5. Conservez le produit et considérez dans les années complètes du reste de la division celles qui sont embolismiques et celles qui ne le sont pas; multipliez les premières par 5 et les secondes par 4; joignez le produit au

(1) Voyez page 10 de notre traduction.

nombre conservé, ajoutez-y 5 et du total retranchez 7, autant que faire se pourra; vous aurez le jour initial de l'année.

On a vu plus haut que dans une période arabe de trente années, onze sont bissextiles. L'intercalation s'applique selon Oloug-Beg aux années 2, 5, 7, 10, 13, 15, 18, 21, 24, 26, 29; on voit que la 15<sup>e</sup> est substituée à la 16<sup>e</sup> d'Aboul-Hassan.

Soit 904 l'année courante de l'hégire dont on demande le jour initial; retranchez quatre fois 210, il restera 64; divisez 64 par 30, vous aurez au quotient 2 et pour reste 4 (savoir 3 années complètes plus l'année courante). Vous multipliez le quotient 2 par 5; le produit est 10, et vous le conservez. Le reste de la division comprenant 3 années complètes, une (la seconde) bissextile ou embolismique que vous multipliez par 5 = 5 : les deux autres communes que vous multipliez par 4 = 8; ajoutez 5 à ces divers nombres, et vous aurez  $10 + 5 + 8 + 5 = 28$ ; retranchez 7 de 28 autant que faire se peut; il restera 0, c'est-à-dire 7, et la 7<sup>e</sup> féerie ou le samedi est, en effet, le jour initial de l'année 904 de l'hégire.

Pour obtenir le jour initial d'un mois quelconque, il faut doubler le nombre des mois complets (de 30 j.), ajouter au total le nombre des mois incomplets (de 29 j.) et la féerie ou le jour initial de l'année, retrancher 7 de l'addition, et ce qui reste donne le jour initial du mois demandé.

Les deux tables suivantes permettent de trouver

sans peine le jour initial des années et des mois de l'hégire; après avoir retranché 210 des années courantes, nous portons le reste sur la première table, et nous avons le jour initial de Moharrem pour l'année proposée; quant à la seconde table, nous prenons le mois dans la colonne latérale, la férie de l'année dans la colonne supérieure, et le point de rencontre des deux colonnes nous donne le jour initial du mois proposé.

(Il ne faut pas oublier que ces tables retardent d'un jour sur le calendrier des Turcs, qui placent le commencement de l'hégire au vendredi 16 juillet, et non au jeudi 15 juillet 622.)

NOTA. L'astérisque indique les années de l'hégire qui sont bissextiles; le mois de Dzou'lhedjeh comprend alors 30 jours. (Voyez plus haut page 348.)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

Entrée ou jour initial des années courantes de l'hégire.

	0	30	60	90	120	150	180
1	5	3	1	6	4	2	7
2	2	7	5	3	1	6	4
3	7	5	3	1	6	4	2
4	4	2	7	5	3	1	6
5	1	6	4	2	7	5	3
6	6	4	2	7	5	3	1
7	3	1	6	4	2	7	5
8	1	6	4	2	7	5	3
9	5	3	1	6	4	2	7
10	2	7	5	3	1	6	4
11	7	5	3	1	6	4	2
12	4	2	7	5	3	1	6
13	1	6	4	2	7	5	3
14	6	4	2	7	5	3	1
15	3	1	6	4	2	7	5
16	7	5	3	1	6	4	2
17	5	3	1	6	4	2	7
18	2	7	5	3	1	6	4
19	7	5	3	1	6	4	2
20	4	2	7	5	3	1	6
21	1	6	4	2	7	5	3
22	6	4	2	7	5	3	1
23	3	1	6	4	2	7	5
24	7	5	3	1	6	4	2
25	5	3	1	6	4	2	7
26	2	7	5	3	1	6	4
27	7	5	3	1	6	4	2
28	4	2	7	5	3	1	6
29	1	6	4	2	7	5	3
30	6	4	2	7	5	3	1

Entrée ou jour initial des mois arabes.

Moharrem. . . . .	5	6	7	1	2	3	4
Safar. . . . .	7	1	2	3	4	5	6
Rebi I. . . . .	1	2	3	4	5	6	7
Rebi II. . . . .	3	4	5	6	7	1	2
Djoudada I. . . . .	4	5	6	7	1	2	3
Djoudada II. . . . .	6	7	1	2	3	4	5
Redjeb. . . . .	7	1	2	3	4	5	6
Schaabân . . . . .	2	3	4	5	6	7	1
Ramadhan. . . . .	3	4	5	6	7	1	2
Schoual. . . . .	5	6	7	1	2	3	4
Dzou'lcadeh. . . . .	6	7	1	2	3	4	5
Dzou'lhedjeh. . . . .	1	2	3	4	5	6	7